



COLLOQUE SUR LE VIETNAM
(Sénat - Business France)
Vendredi 25 mars 2016
9 heures

Message de M. Gérard LARCHER, *Président du Sénat,*
lu par Mme Catherine DEROCHE, Présidente du groupe
d'amitié France-Vietnam

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur général de BusinessFrance,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Le Président du Sénat, M Gérard LARCHER, m'a chargée de vous transmettre le message suivant :

« Le Sénat se félicite d'accueillir ce matin un grand colloque économique sur le Vietnam, dans le cadre du

partenariat fructueux que nous avons avec Business France, au service du développement à l'international de nos entreprises.

Je tiens à remercier tout particulièrement M. VU Huy Hoang, Ministre de l'Industrie et du commerce du Vietnam, qui a tenu à honorer de sa présence **cette manifestation exceptionnelle à plus d'un titre.**

En effet, le Vietnam est devenu ces dernières années l'une des économies les plus dynamiques d'Asie du Sud-Est. Les prévisions pour 2016, il faut le souligner dans le contexte actuel, restent excellentes : une croissance supérieure à 6%, une inflation maîtrisée, une hausse continue du PIB par habitant et de la consommation des ménages... Le Vietnam fait désormais figure de nouveau « dragon asiatique » du XXI^{ème} siècle et ce colloque est l'occasion de saluer ses performances remarquables.

Par ailleurs, le Vietnam a engagé une démarche d'insertion très active dans le commerce international. Il est membre depuis plus de vingt ans de l'ASEAN, cette organisation politique, économique, sociale et culturelle qui regroupe actuellement dix pays d'Asie du Sud-Est et dont l'intégration s'approfondit progressivement. Il développe de

nouveaux et importants accords de libre-échange. Les négociations avec l'Union Européenne et le Traité transpacifique sont des signaux forts de cette ouverture prometteuse du marché vietnamien dans tous les domaines. Les pays membres de l'ASEAN ont, encore récemment, écrit une nouvelle page de leur histoire en donnant naissance à une zone de libre-échange de 625 millions d'habitants, lors du sommet de Kuala Lumpur du 22 novembre 2015.

Cette « Communauté », qui a pour objectif de faire de la région un marché commun en éliminant les barrières tarifaires et en facilitant la circulation des personnes, des produits et des capitaux, **offre de nouvelles opportunités aux entreprises françaises.**

Nos échanges sont en pleine expansion ! Les exportations françaises au Vietnam en 2015 ont progressé de 70% par rapport à 2014 et parallèlement, et les importations françaises depuis le Vietnam ont enregistré une hausse de 34% ! Les thématiques retenues dans le cadre du présent colloque (agro-alimentaire, industrie et infrastructures) doivent permettre de consolider et d'accentuer cette dynamique. Votre présence ce matin atteste bien de l'intérêt tout particulier que

nos entreprises et en particulier nos PME accordent à ce pays et plus largement à cette région du monde.

Enfin, nous n'oublions pas que la relation qui unit la France au Vietnam est ancienne et profonde. C'est l'un des pays avec lesquels la France a créé ses premiers partenariats de développement. La communauté vietnamienne en France est la deuxième communauté asiatique la plus nombreuse dans notre pays. Et le Vietnam a **une tradition francophone qu'on ne retrouve dans aucune autre des économies émergentes d'Asie...** Ces liens humains, l'un de mes prédécesseurs à la présidence du Sénat, Christian PONCELET, a eu à cœur de les développer. La dimension historique et amicale a marqué et continuera à marquer, j'en suis convaincu, les échanges franco-vietnamiens à l'avenir.

Comme vous le savez, le Sénat est très attentif à tout ce qui peut développer et affermir la présence française dans le monde. L'engagement de nos groupes d'amitié y contribue pour une large part et je tiens à rendre un **hommage appuyé ce matin à l'action menée par ma collègue Catherine DEROCHE à la tête du groupe France-Vietnam ainsi qu'à tous nos collègues, et anciens collègues, membres de ce groupe particulièrement actif!** Notre Haute Assemblée

entend, avec l'aide du groupe d'amitié France-Vietnam, faire fructifier cet « héritage », sur les plans institutionnel, politique, culturel, et économique.

J'ajoute que le soutien du Sénat passe aussi par l'expertise juridique. En effet, dans le cadre de sa politique intérieure, le Vietnam s'est, engagé lors de la dernière réforme de sa Constitution, entrée en vigueur en 2014, dans la voie d'une profonde **refonte de sa législation**. Cette réforme vise en particulier à assurer plus efficacement le respect des libertés fondamentales et permettre le développement d'un Etat de droit : nous soutenons pleinement ce processus.

Mes remerciements les plus vifs vont donc à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de ce colloque, parmi lesquels l'ambassade du Vietnam à Paris représentée par son Excellence M. NGUYEN Ngoc Son, et toute l'équipe de Business France.

A toutes et à tous, je souhaite de fructueux et d'excellents travaux, en formant le vœu qu'ils contribuent à la consolidation de nos liens avec le Vietnam. Si nos relations sont naturellement appelées à évoluer à la faveur des transformations rapides que connaît actuellement le Vietnam,

nous travaillons à bâtir en commun **un partenariat renforcé et constructif.**

Je vous remercie.